

Urbanisme en zone agricole : les règles et démarches pour construire, les alternatives de l'habitat léger

Objectifs

Permis de construire, déclaration de travaux, habitat léger en zone agricole

Contenu

> Connaître les règles de constructibilité et la procédure de dépôt du permis de construire :

Protocole départemental sur les constructions en zone agricole, méthodologie de montage d'un dossier de permis de construire et processus d'instruction...

> Connaître les alternatives liées à l'habitat léger :

La réglementation de l'habitat léger en zone agricole

Les nouveautés liées à la loi ALUR

Retour sur des expériences réalisées en France

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 03/02/2015

Tarifs

Gratuit pour les agriculteurs/trices éligibles Vivea et les personnes en cours d'installation, Autre public nous contacter

Plus de renseignements

Pauline Raguenet

adear84@orange.fr

Adear Vaucluse

MIN 51

15 avenue Pierre Grand

84 953 Cavaillon

04 90 74 19 86

06 33 68 29 70

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

06 févr 2015

09:00 - 17:00 (7hrs)

Adear Vaucluse MIN 51 15 avenue Pierre Grand
84953 Cavaillon

François Di-Betta, DDT Vaucluse
Beatrice Messini, sociologue au CNRS / association
Halem

Financier(s)



Pour s'inscrire en ligne, merci de remplir le formulaire d'inscription suivant (copier-coller le lien suivant dans un navigateur):

